



Conselh Generau
d'Aran

Objet: réunion intermassif à Ganac, Ariège, France, le 8 décembre
2006-12-05

Mesdames et Messieurs, représentants des Alpes et des Pyrénées
françaises,

Je regrette beaucoup de ne pouvoir être parmi vous pour cette
réunion de travail consacrée au devenir de nos massifs face au retour des
grands prédateurs que l'on voudrait nous imposer.

Ces programmes de retour au sauvage sont totalement contradictoires
avec la situation actuelle de nos massifs et l'avenir que nous cherchons à
y construire. Ils nous sont imposés sans tenir aucun compte de notre avis,
«de notre identité, de notre personnalité et de notre culture: une
authentique souveraineté qui implique notre gestion de notre territoire»
(Cf. «Declaracion de los Pirineos», adoptée à Viella, Val d'Aran, le 31
mars 2006).

Le Conseil Général d'Aran a pris fermement position contre les
importations d'ours slovènes que le Gouvernement français a imposé aux
Pyrénéens des deux versants de la chaîne. Fort de son autonomie, le Conseil
Général aurait dû au moins être consulté avant ces importations qui
concernent directement son territoire, ce ne fut pas le cas, c'est un déni
de démocratie, un manque de respect à l'égard de notre peuple et de ses
représentants.

Dans un courrier du 13 mars 2006, nous expliquions ainsi à la
Commission Européenne de l'Environnement, les raisons de notre opposition:

*« L'évolution socio-économique du Val d'Aran a donné une place
importante au tourisme, elle s'est accompagnée d'une importante diminution
du secteur primaire, et, en compensation, le secteur des services est
devenu un élément important de notre économie.*

*La majorité de nos éleveurs associent une activité dans le secteur des
services au maintien traditionnel de petits troupeaux qui se déplacent au
printemps, en été et en automne dans les pâturages de haute-montagne, et
sont uniquement contrôlés en fin de semaine. A partir des premières*



Conselh Generau
d'Aran

réintroductions, en 1996, cette tradition d'élevage fut sérieusement affectée par les spécimens d'ours réintroduits qui attaquaient systématiquement les troupeaux, au point que certains éleveurs se virent contraints d'abandonner leur activité. /.../

Les discours écologiques qui donnent la priorité à l'ours comme élément clé de la mosaïque de la biodiversité dans les Pyrénées, sont vides de sens s'ils ne tiennent aucun compte sur cette échelle de valeurs des légitimes propriétaires du massif pyrénéen, que sont ses peuples, leurs biens et leurs coutumes. »

La Declaracion de los Pirineos qui reprend cette analyse, a été adoptée par les représentants des communautés autonomes et les associations d'éleveurs du versant sud, ainsi que des représentants ariégeois de l'ASPAP. C'est sur ces mêmes bases que la Conseil Général d'Aran continue à s'associer à votre lutte pour préserver l'avenir de nos massifs, et la place que l'homme y occupe depuis des millénaires,

CARLOS BARRERA SÁNCHEZ

SINDIC D'ARAN


Aran, 6 de deseme deth 2006